



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

**Direction générale des Politiques Agricole,
Agroalimentaire et des Territoires
Service de la Forêt, de la Ruralité et du Cheval
Sous-direction de la forêt et du bois
Bureau des investissements forestiers**
Adresse : 19 avenue du Maine - 75732 Paris cedex 15

Suivi par : Pierre Bouillon
Tél. : 01 49 55 51 26 - Fax : 01 49 55 84 06

N° NOR : AGR 1223308C

**NOTE DE SERVICE
DGPAAT/SDFB/N2012-3020**

Date: 22 mai 2012

Date de mise en application : immédiate

Date limite de réponse : **5 juin 2012**

Nombre d'annexes : 2

Le Ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

A

Mesdames et Messieurs les Préfets
de région

Objet : stage de formation continue du 19 au 22 juin 2012 organisé par la DGPAAT et la DRAAF Aquitaine concernant les modalités d'application et de contrôle de la réglementation relative à la commercialisation des matériels forestiers de reproduction, dans le contexte de reconstitution des forêts d'Aquitaine sinistrées par la tempête Klaus.

Résumé :

La présente note de service définit les modalités d'inscription au stage de formation continue mentionné en objet. L'organisation matérielle de cette session est confiée à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Aquitaine, avec l'appui de la DGPAAT/Sous-direction de la forêt et du bois et de l'institut IRSTEA/Nogent-sur-Vernisson. Elle se déroulera du mardi 19 juin à 7 heures 30 au vendredi 22 juin 2012 à 12 heures.

MOTS-CLES : FORMATION, CONTROLE DU COMMERCE DE MATERIELS FORESTIERS DE REPRODUCTION, RESSOURCES GENETIQUES FORESTIERES, APPLICATION INFORMATIQUE CHLOE.

DESTINATAIRES

Préfets de région
Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
IRSTEA-Nogent-sur-Vernisson
DTCB ONF

Cette session est réservée aux contrôleurs des ressources génétiques forestières des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (service régional en charge du contrôle du commerce des matériels forestiers de reproduction) et aux correspondants graines et plants de la DT ONF du Sud-Ouest.

Le stage portera principalement sur le contrôle de la réglementation relative à la commercialisation des matériels forestiers de reproduction dans le contexte aquitain de la reconstitution des forêts sinistrées par la tempête Klaus.

La fiche d'inscription au stage (annexe 1) et le programme indicatif (annexe 2) sont joints à la présente note.

Le lieu du stage :

Domaine Départemental Gérard LAGORS

54, route de Bazas

33125 HOSTENS

Téléphone : **05 56 88 70 29**

Fax : **05 56 88 76 89**

Courriel : « dgaj-ddgl-hostens@cg33.fr »

Accès ferroviaire :

Gare la plus proche : Bordeaux

Hébergement : sur place (chambres de 2, 4, 5 ou 6 lits). Venir avec son duvet et prévoir un paiement par chèque exclusivement.

Les participants indiqueront leurs souhaits en matière d'hébergement (sans présager de la possible prise en compte de toutes les demandes), ainsi que leurs horaires d'arrivée à Franck ROSSI (courriel : franck.rossi@agriculture.gouv.fr).

Les agents complètent la fiche d'inscription (annexe 1) puis la transmettent à leur chef de service pour avis hiérarchique.

Les fiches sont ensuite remises au responsable local de formation (RLF) de leur structure. Ce dernier enregistre les inscriptions sous EPICEA en reprenant l'avis du supérieur hiérarchique, recueille s'il y a lieu l'avis financier de « l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement » et transmet les fiches ainsi complétées à l'assistante de la déléguée régionale à la formation continue d'Aquitaine, Monique Favre, (monique.favre@agriculture.gouv.fr) et à Franck Rossi (franck.rossi@agriculture.gouv.fr) au plus tard **le 5 juin 2012**.

Les contrôleurs désirant aborder des questions spécifiques lors des réunions de travail feront parvenir leurs demandes à Pierre Bouillon (courriel : pierre.bouillon@agriculture.gouv.fr).

Les frais liés aux visites sur le terrain des mardi 19 et jeudi 21 juin seront pris en charge par la DGPAAT.

Pour les agents du MAA, les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge par les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sur la base des tarifs réglementaires.

Le directeur général
Signé Eric Allain



FICHE D'INSCRIPTION

Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire

NOM (M. Mme Mlle) : Prénom : Catégorie : Grade : Courriel : Tél. :	Direction : Service : Adresse administrative : Télécopie :
Poste occupé : <u>Motivations de la demande :</u> <input type="checkbox"/> T 1 : Adaptation immédiate au poste de travail <input type="checkbox"/> T 2 : Adaptation à l'évolution prévisible des métiers <input type="checkbox"/> T 3 : Développement ou acquisition de nouvelles qualifications <input type="checkbox"/> T 3 : Développement personnel <input type="checkbox"/> Mobilisation du droit individuel à la formation (DIF) envisagée pour cette action de formation. Si oui, une demande officielle d'utilisation du DIF doit être déposée en parallèle. Fait à _____ le _____	CODE EPICEA : 132487 <u>Intitulé de l'action de formation:</u> Séminaire national de formation des contrôleurs de ressources génétiques « Modalités d'application et de contrôle de la réglementation relative au commerce des matériels forestiers de reproduction » <u>Date de formation : 19 au 22 juin</u> <p style="text-align: center;"><u>Signature de l'agent</u></p>
Cadre réservé à l'administration	
Visa du Correspondant ou Responsable Local de Formation :	
Avis du chef de service	Avis de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement (transport et indemnités de mission)
<input type="checkbox"/> favorable	favorable <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> défavorable	<input type="checkbox"/>
motifs de refus <input type="checkbox"/> Contraintes organisationnelles <input type="checkbox"/> Inadéquation au plan de formation du service <input type="checkbox"/> Contraintes budgétaires <input type="checkbox"/> Autres raisons (à préciser)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Date	Date
Signature	Signature

les deux pages sont à retourner au plus tard le 5 juin 2012 à
monique.favre@agriculture.gouv.fr et à Franck Rossi (franck.rossi@agriculture.gouv.fr)

« Modalités d'application et de contrôle de la réglementation relative au commerce des matériels forestiers de reproduction »

SESSION DE FORMATION CONTINUE

Du 19 juin 2012 à 8h au 22 juin 2012 à midi

Madame / Monsieur.....

joignable au numéro de téléphone.....

arrivera le soir du 18 juin 2012 : OUI NON si NON, autre date :

par ses propres moyens vers.....(heures)

par SNCF (gare de Bordeaux) vers.....(heures)
pourra être précisé ultérieurement

désire être pris en charge à son arrivée à la gare : OUI NON

souhaite qu'une chambre lui soit réservée :

Nuit du 18 au 19 juin OUI NON

Nuit du 19 au 20 juin OUI NON

Nuit du 20 au 21 juin OUI NON

Nuit du 21 au 22 juin OUI NON

Souhaite prendre les repas suivants :

Dates	Petit déjeuner		Déjeuner		Dîner	
	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Lundi 18 juin					OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Mardi 19 juin	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Mercredi 20 juin	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Jeudi 21 juin	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Vendredi 22 juin	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>		
TOTAL						

les deux pages sont à retourner au plus tard le 5 juin 2012 à
Monique.favre@agriculture.gouv.fr et à Franck.Rossi (franck.rossi@agriculture.gouv.fr)

ANNEXE 2 : programme du stage

SESSION DE FORMATION CONTINUE

destinée aux contrôleurs des ressources génétiques forestières des DRAAF et aux correspondants graines et plants forestiers de l'ONF

du 19 au 22 juin 2012

PROGRAMME

Application de la réglementation sur la commercialisation des matériels forestiers de reproduction (directive 99/105/CE) dans le contexte de reconstitution des forêts d'Aquitaine sinistrées par la tempête Klaus.

DATES	HEURES	THEMES	INTERVENANTS
19/06/12	7h30 9h00 – 9h30	Départ d'Hostens en bus Sécherie de graines de pin maritime de l'ONF à Lacanau suivi de la visite de	Marc Fedon (ONF)
	9h30 – 10h	Parcelles de peuplements admis en catégorie sélectionnée dans la provenance PPA303 Dunes littorales de Gascogne	Jean-Lou Meunier (ONF)
	10h – 11h30	Verger à graines de pin maritime de 3ème génération exploité par Planfor	Daniel Lézé (CAFSA-Forélite)
	13h30 – 15h	Pépinière FORELITE à Sivaillan	Daniel Lézé (CAFSA-Forélite)
	15h – 17h	FCBA : présentation des activités de recherche (amélioration génétique et sylviculture)	Pierre Alazard (FCBA)
	17h – 18h	Visite de la cave de Moulis en Médoc.	
20/06/12	8h30 – 10h	Présentation des enjeux Forêt-Bois en région Aquitaine	Olivier Roger (DRAAF/SRFB)
	10h – 12h30	Actualisation du manuel de procédures « Certification et contrôle des matériels forestiers de reproduction (MFR) »	Pierre Bouillon (DGPAAT)
	14h – 16h	Actualités réglementaires européennes, OCDE et nationales.	Pierre Bouillon (DGPAAT)
	16h – 18h	Application CHLOE	Jérôme Bergougnan (CERIT)

DATES	HEURES	THEMES	INTERVENANTS
21/06/12	08h	Départ d'Hostens en bus	Guillaume de Colombel (directeur) Franck Rossi (DRAAF) + DSF
	9h – 11h00	Pépinière Naudet de Préchac	
	11h – 12h	Reconstitution de parcelles sinistrées par la tempête Klaus : présentation de plantations et de semis directs subventionnés + stratégie régionale d'approvisionnement en graines + enjeux sanitaires	
	13h45 – 18h	Reconstitution Klaus (suite) Possibilités de diversification dans le massif aquitain : peuplements sélectionnés de pin à encens, parcelles de robinier	Franck Rossi (DRAAF) et Dominique Merzeau (CRPF/IDF)
22/06/12	9h – 12h	Rencontre annuelle entre les professionnels (semenciers, pépiniéristes, reboiseurs, propriétaires forestiers aquitains) et les contrôleurs des DRAAF, la DRAAF Aquitaine et la DGPAAT.	Professionnels/ DRAAF/DGPAAT